



Le Quotidien

Statistique Canada

Le lundi 17 mars 2003

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Indicateurs avancés, février 2003** 2
En février, l'indicateur avancé composite a enregistré sa hausse la plus marquée en sept mois, soit 0,3 %.
- **Enquête sur le milieu de travail et les employés: les pratiques de travail novatrices réduisent-elles le roulement de la main-d'oeuvre?, 1999-2000** 4
Une nouvelle étude ne soutient que modérément la notion selon laquelle les pratiques de travail novatrices, comme le travail en équipe, la rotation d'emplois et la participation aux bénéfices, réduisent le roulement de la main-d'oeuvre.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Enquête mensuelle sur les grands détaillants, janvier 2003 7
- Restaurants, traiteurs et tavernes, janvier 2003 8
- Régimes de pension d'employeurs (caisses de retraite en fiducie), troisième trimestre de 2002 8
- Estimations régionales des ventes du commerce de détail, 2000 8

NOUVEAUX PRODUITS



COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

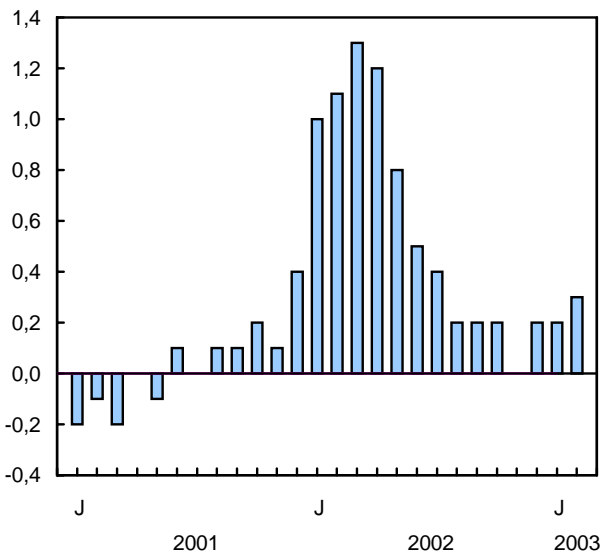
Indicateurs avancés

Février 2003

En février, l'indicateur avancé composite a enregistré sa hausse la plus marquée en sept mois, soit 0,3 %. C'est la vigueur renouvelée de la demande liée au logement qui en est la cause. En tout, cinq composantes ont progressé, soit deux de plus qu'en janvier, deux sont demeurées inchangées et trois ont baissé. Face à la déprime boursière et au relâchement de l'économie américaine, la croissance de l'indicateur avancé s'était atténuée durant une grande partie de 2002 pour devenir nulle en novembre. Soulevée par la robustesse de la demande intérieure, elle s'était ensuite relevée pour se fixer à 0,2 % en décembre. Sa croissance a été révisée à la hausse, passant de 0,1 % à 0,2 % en janvier.

Indice composite

Variations lissées en %



Après un bref recul durant un mois, le logement est revenu en territoire positif en février, aidé par une nouvelle diminution du nombre d'unités invendues. La progression a été accentuée par l'instabilité des mises en chantier d'unités multiples, qui ont presque doublé,

malgré le temps froid, pour atteindre de nouveau leurs sommets de la fin des années 1970. Les mises en chantier d'unités simples ont tout de même recouvré presque tout leur recul de janvier. Dynamisées par un marché du logement en plein essor, les dépenses de meubles et d'articles ménagers ont enregistré leur hausse la plus marquée en neuf mois.

Des trois composantes du secteur de la fabrication, deux étaient à tendance négative, soit les nouvelles commandes de biens durables et le ratio des livraisons aux stocks. Ces baisses s'expliquent en grande partie par les coupures dans les secteurs de l'automobile et des produits informatiques et montraient une demande extérieure anémique.

L'indicateur américain amorce également l'année en hausse (+0,1 %), mais contrairement au Canada, le raffermissement à l'extérieur des composantes du marché financier demeure limité. L'augmentation des permis de bâtir touche uniquement le secteur des unités simples pour lequel la demande, contrairement au Canada, s'est faite en partie au détriment du secteur multiple.

Données stockées dans CANSIM: tableau 377-0003.

Information sur les méthodes et la qualité des données disponible dans la Base de métadonnées intégrée: numéro d'enquête 1601.

Une analyse plus détaillée des composantes est offerte dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À partir de la page *Le Canada en statistiques*, choisissez *Conjoncture économique*. Sur cette page, cliquez sur la publicité de *L'Observateur économique canadien*, puis sur *Numéros de l'OEC* et *Indice composite*. Pour plus de renseignements sur l'économie, consultez le numéro de février de *L'Observateur économique canadien* (11-010-XIB, 17 \$ / 170 \$; 11-010-XPB, 23 \$ / 227 \$), qui est présentement en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Francine Roy au (613) 951-3627, Groupe de l'analyse de conjoncture. □

Indicateurs avancés

	Septembre 2002	Octobre 2002	Novembre 2002	Décembre 2002	Janvier 2003	Février 2003	Dernier mois de données disponibles var. en %
Indicateur avancé composite (1992=100)	178,9	179,3	179,3	179,7	180,0	180,6	0,3
Indice du logement (1992=100) ¹	125,9	127,1	128,6	128,6	128,0	136,6	6,7
Emploi dans les services aux personnes et aux entreprises (en milliers)	2 546	2 554	2 566	2 584	2 598	2 612	0,5
Indice du cours des actions S&P/TSX (1975=1 000)	6 840	6 558	6 443	6 445	6 437	6 512	1,2
Offre de monnaie M1 (en millions de dollars de 1992) ²	110 102	111 141	111 438	110 974	110 980	110 938	0,0
Indice avancé composite des États-Unis (1992=100) ³	110,2	110,2	110,0	110,0	110,0	110,1	0,1
Fabrication							
Heures hebdomadaires moyennes de travail	39,2	39,2	39,2	39,2	39,2	39,2	0,0
Nouvelles commandes – biens durables (en millions de dollars de 1992) ⁴	22 082	22 170	22 039	21 920	21 777	21 555	-1,0
Ratio des livraisons aux stocks de produits finis ⁴	1,80	1,81	1,80	1,79	1,78	1,76	-0,02 ⁵
Commerce de détail							
Meubles et articles ménagers (en millions de dollars de 1992) ⁴	1 783	1 789	1 795	1 804	1 813	1 832	1,1
Ventes d'autres biens durables (en millions de dollars de 1992) ⁴	7 683	7 676	7 659	7 686	7 645	7 639	-0,1
Indicateur avancé composite non lissé	179,2	179,4	180,0	180,8	180,5	182,6	1,2

¹ Indice composite des mises en chantier de logements (unités) et des ventes de maisons (service inter-agences).

² Données obtenues après déflation par l'indice des prix à la consommation.

³ Les statistiques figurant sur cette ligne ont été publiées au cours du mois indiqué mais portent sur le mois précédent.

⁴ Les statistiques figurant sur cette ligne ont été publiées au cours du mois indiqué mais portent sur le deuxième mois avant.

⁵ Différence par rapport au mois précédent.



Enquête sur le milieu de travail et les employés: les pratiques de travail novatrices réduisent-elles le roulement de la main-d'oeuvre? 1999-2000

Une nouvelle étude ne soutient que modérément la notion selon laquelle les pratiques de travail novatrices, comme le travail en équipe, la rotation d'emplois et la participation aux bénéfices, réduisent le roulement de la main-d'oeuvre.

Par exemple, le rapport montre que ces pratiques de travail novatrices ne réduisent presque pas le roulement de la main-d'oeuvre dans le secteur de la fabrication. Les milieux de travail qui proposent des pratiques de travail novatrices n'ont pas réussi à garder leurs employés plus que les autres.

Par contre, les établissements du secteur des services qui employaient une main-d'oeuvre très qualifiée et utilisaient certaines pratiques de travail novatrices ont réussi à conserver une plus grande proportion de leurs employés que les autres.

Ces établissements se trouvent notamment dans les domaines des télécommunications, des finances, de l'assurance, ainsi que dans les domaines professionnels, les sciences et les services techniques. En 1999, ceux qui proposaient le travail d'équipe et le régime de participation aux bénéfices ont perdu 4 % de leurs employés à la suite de démissions. Par contre, ceux qui ne proposaient pas de pratiques de travail novatrices ont perdu une proportion beaucoup plus grande de leurs employés, soit environ 16 %.

L'étude, qui s'appuie sur les données de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE) de 1999-2000, constituait la première tentative d'étude approfondie visant à examiner quelles pratiques de travail pouvaient, le cas échéant, être utilisées dans le but de réduire le roulement d'employés au Canada.

Au cours de la dernière décennie, plusieurs études ont tenté d'évaluer si les pratiques de travail novatrices amélioraient la productivité de la main-d'oeuvre, faisaient croître la rentabilité et réduisaient le roulement de la main-d'oeuvre. De façon générale, on a soutenu l'idée qu'il existe une série de pratiques de travail «à rendement élevé» qui améliorent le bien-être des travailleurs, augmentent la productivité et réduisent le roulement de la main-d'oeuvre.

La question prend de l'importance, compte tenu du vieillissement de la population active au Canada et dans les nombreuses nations membres de l'Organisation de coopération et de développement économique, et compte tenu du besoin qui en résulte, pour de nombreux

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur l'analyse d'un document de recherche intitulé *Nouvelles pratiques de travail et taux de démissions: problèmes méthodologiques et données empiriques pour le Canada, accessible aujourd'hui*.

L'étude s'appuie sur les données de l'Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE) de 1999-2000. Cette enquête recueille une vaste gamme de renseignements sur un échantillon d'employeurs et d'employés. Elle vise à éclairer sur les liens entre la concurrence, l'innovation, l'utilisation de la technologie et la gestion des ressources humaines du côté de l'employeur, et l'utilisation de la technologie, la formation, la stabilité d'emploi et les gains du côté de l'employé.

L'EMTE couvre toutes les industries sauf l'exploitation agricole, la pêche, la chasse, le piégeage et l'administration publique. Toutes les statistiques contenues dans le présent communiqué se rapportent aux établissements à but lucratif de plus de dix employés qui exploitent l'une de ces industries.

Dans le présent communiqué, les termes **roulement de la main-d'oeuvre** et **taux de démissions** sont interchangeables et désignent le nombre de démissions observées dans un milieu de travail entre le 1^{er} avril 1999 et le 31 mars 2000. Ce nombre est divisé par le niveau moyen d'emploi de ce milieu de travail pendant cette période.

Par souci de simplicité, le terme **participation aux bénéfices** est utilisé dans un sens large pour désigner soit le régime de participation aux bénéfices ou les régimes d'intéressement fondés sur la productivité ou la qualité. Le terme **aucune pratique de travail novatrice** désigne les milieux de travail qui n'utilisent aucune des six pratiques suivantes, soit les équipes de résolution de problèmes, les groupes de travail autonomes, la conception flexible des tâches (par exemple, la rotation d'emplois et les définitions élargies des tâches), les régimes de participation aux bénéfices ou les régimes d'intéressement fondés sur la productivité ou sur la qualité, la rémunération fondée sur le mérite ou les compétences, et la formation officielle liée au travail d'équipe.

Le terme **travail en équipe** désigne les équipes de résolution de problèmes ou les groupes de travail autonomes. De plus, l'année 1999 désigne la période du 1^{er} avril 1999 au 31 mars 2000.

employeurs, de garder leurs employés clés au sein de l'entreprise.

Peu de roulement dans les industries de services dotées d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée et utilisant certaines pratiques novatrices

L'étude a analysé le roulement de la main-d'oeuvre dans trois secteurs, soit celui de la fabrication, celui des services employant une main-d'oeuvre hautement qualifiée et celui des services employant une main-d'oeuvre peu qualifiée.

Les entreprises qui utilisent des pratiques de travail novatrices dans le secteur des services et où travaillent des personnes hautement qualifiées ont, de façon générale, affiché un roulement d'employés inférieur

aux autres. Cependant, une situation différente a été observée dans le secteur de la fabrication.

Taux de démissions moyens des établissements 1999

Pratique novatrice de travail	Branche d'activité			
	Fabrication	Services hautement spécialisés	Services peu spécialisés	Toutes les branches d'activité
	%			
Travail en équipe et conception flexible des tâches	12	3	14	12
Travail en équipe et participation aux bénéfices	14	4	13	11
Travail en équipe et rémunération au mérite ou en fonction des compétences	13	4	13	10
Travail en équipe et formation officielle liée au travail en équipe	16	6	15	13
Aucune pratique novatrice	11	16	19	16

Dans ce secteur, les établissements qui avaient des pratiques de travail novatrices n'ont pas eu un roulement de la main-d'oeuvre moindre que celui des autres établissements. Par exemple, les usines qui combinaient le travail en équipe et un régime de participation aux bénéfices ont perdu 14 % de leurs employés, comparativement à 11 % pour les usines sans pratiques novatrices.

L'étude a aussi trouvé que, dans le secteur des services assurés par des personnes de qualification moindre, les établissements qui utilisent le travail en équipe et un régime de participation aux bénéfices ont conservé un plus grand pourcentage de leur main-d'oeuvre que ne l'ont fait les autres établissements.

Ces établissements se trouvent notamment dans les domaines du commerce de détail, du commerce de gros et des services aux consommateurs. En 1999, ceux qui utilisaient à la fois le travail en équipe et la participation aux bénéfices ont perdu 13 % de leur main-d'oeuvre. Toutefois, ceux qui ne proposaient pas de pratiques de travail novatrices ont vu 19 % de leur main-d'oeuvre démissionner.

Par contre, l'écart entre ces deux types d'établissements a diminué considérablement après avoir tenu compte du fait que de nombreux établissements proposant le travail en équipe et un régime de participation aux bénéfices ont également une politique officielle de partage de renseignements avec leurs employés, laquelle a généralement tendance à réduire le roulement.

Dans les deux autres secteurs, soit celui de la fabrication et celui des services employant une main-d'oeuvre hautement qualifiée, la présence de politiques de partage de renseignements n'a pas eu autant d'effet sur la relation entre les pratiques novatrices de travail et le roulement de la main-d'oeuvre.

Les facteurs expliquant ces tendances demeurent inconnus

Les raisons qui expliquent les différences observées entre ces trois secteurs sont actuellement inconnues. Le fait que les industries de services qui emploient des personnes hautement qualifiées versent une rémunération relativement élevée doit être rejeté, étant donné que l'étude tient compte de ce facteur.

Une explication possible est que les pratiques de travail novatrices pourraient contribuer à la réduction du roulement de la main-d'oeuvre dans les entreprises qui emploient une main-d'oeuvre hautement qualifiée, qui offrent des emplois qui exigent d'excellentes habiletés conceptuelles et analytiques et qui n'exigent pas de tâches répétitives.

Dans les industries de services offerts par des personnes hautement qualifiées, 31 % des employés avaient un diplôme universitaire, soit près de deux fois plus que la moyenne de 16 % observée pour le secteur privé.

Il est possible que les politiques officielles de partage de renseignements avec les employés réduisent l'incertitude d'un travailleur quant à la performance d'une entreprise, ou aux futurs changements organisationnels, et qu'ainsi, elles aident les employeurs à garder une plus grande proportion de leur main-d'oeuvre.

Toutefois, même si l'étude a trouvé que les milieux de travail qui avaient de telles politiques avaient un roulement de la main-d'oeuvre bien plus faible que les autres dans le secteur des services employant une main-d'oeuvre peu qualifiée, cette relation est beaucoup moins prononcée dans le secteur des services employant une main-d'oeuvre hautement qualifiée, et l'est encore moins dans le secteur de la fabrication.

Peu d'entreprises utilisent une combinaison de pratiques de travail novatrices

Au cours de la dernière décennie, certains observateurs ont soutenu que l'utilisation d'une seule pratique de travail novatrice ne suffit pas à réduire le roulement de la main-d'oeuvre. De façon générale, on recommandait que les entreprises combinent plusieurs pratiques de ressources humaines pour maintenir un plus grand pourcentage de leur main-d'oeuvre.

Par exemple, on considère souvent que le travail en équipe entraînera un plus grand effort parmi les

travailleurs seulement s'il est combiné à des échelles de rémunération qui récompensent le haut rendement, comme les régimes d'intéressement fondés sur la productivité et la qualité.

Toutefois, l'étude montre que peu d'établissements combinent officiellement des pratiques de travail novatrices.

Si 25 % des milieux de travail proposaient une certaine forme de travail en équipe en 1999, environ le tiers offraient la conception flexible des tâches. Un peu plus de 20 % étaient dotés de régimes de participation aux bénéfices pour certains de leurs employés ne faisant pas partie de l'équipe de gestion. Par contre, seulement 6 % combinaient ces trois pratiques.

Ce résultat est important, car il indique soit qu'une minorité d'entreprises trouvent rentable d'adopter

officiellement des combinaisons de ces pratiques, soit que plusieurs milieux de travail le font, mais peut-être de façon non officielle.

Le rapport de recherche *Nouvelles pratiques de travail et taux de démissions: problèmes méthodologiques et données empiriques pour le Canada* (11F0019MIF, n° 199, gratuit) est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Conditions sociales*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec René Morissette au (613) 951-3608, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. ■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Enquête mensuelle sur les grands détaillants

Janvier 2003

Chaque grand groupe de produits a vu ses ventes augmenter en janvier, à l'exception des produits de quincaillerie et des produits pour la pelouse et le jardin, dont les ventes ont affiché une baisse. Les articles de santé et de soins personnels ont affiché la plus forte augmentation, en hausse de 19,3 % par rapport à janvier 2002. Dans l'ensemble, en janvier, les ventes pour le groupe des grands détaillants ont augmenté de 7,6 % par rapport à janvier 2002 et ont atteint 6,3 milliards de dollars. (Les données du présent communiqué ne sont pas désaisonnalisées. Les pourcentages représentent des variations d'une année à l'autre.)

Ventes, par marchandises, du groupe des grands détaillants

	Déc. 2002 ^r	Janv. 2002	Janv. 2003 ^p	Janv. 2002 à janv. 2003
données non désaisonnalisées				
	en millions de dollars			var. en %
Marchandises				
Aliments et boissons	2 601	2 150	2 281	6,1
Vêtements, chaussures et accessoires	2 263	893	938	5,1
Articles d'ameublement et appareils électroniques	1 901	926	947	2,3
Articles de santé et de soins personnels	848	542	646	19,3
Articles et fournitures pour la maison	447	306	326	6,5
Articles de sport et de loisirs	851	258	286	10,7
Quincaillerie et produits pour la pelouse et le jardin	277	155	149	-4,0
Autres biens et services	988	645	750	16,3
Total	10 177	5 875	6 324	7,6

^r Données révisées.^p Données provisoires.

Les ventes d'articles de santé et de soins personnels ont poursuivi leur croissance rapide en 2003. Cette catégorie est demeurée forte en 2002, étant donné l'augmentation moyenne de 12,7 % d'une année à l'autre pour le groupe des grands détaillants. Les fortes ventes de médicaments (qui comprennent les médicaments d'ordonnance et en vente libre, ainsi que les vitamines et les plantes médicinales), et d'articles de toilette et de soins personnels (à l'exception des

produits cosmétiques et des parfums) sont celles qui ont contribué le plus à la hausse enregistrée en janvier.

La deuxième progression en importance, d'une année à l'autre, parmi les principaux groupes de produits en janvier a été observée dans la catégorie des autres biens et services (+16,3 %). Les ventes de produits du tabac ainsi que de carburants, d'huiles et d'additifs pour véhicules automobiles sont les facteurs à l'origine de cette hausse. Toutefois, la majoration des prix du tabac (+31,1 %) et de l'essence (+25,1 %) est la cause principale de cette hausse. Selon les chiffres réels, les ventes de tabac ont diminué, et les ventes de carburants pour véhicules automobiles ont augmenté légèrement par rapport à janvier 2002.

Les ventes de vêtements, de chaussures et d'accessoires ont augmenté de 5,1 % en janvier, ce qui est nettement supérieur au rythme de 2,9 % observé en 2002. Dans cette catégorie, les ventes de vêtements pour femmes et pour hommes ont affiché des hausses de 6,8 % et de 5,2 % respectivement. La catégorie des chaussures est la seule où les ventes ont montré une baisse considérable en janvier, ayant chuté de 5,7 % par rapport à janvier 2002.

Un seul grand groupe de produits a vu ses ventes chuter par rapport à janvier 2002, soit les produits de quincaillerie et les produits pour la pelouse et le jardin (-4,0 %). Les ventes ont régressé dans presque tous les sous-groupes, mais les ventes d'équipement motorisé d'extérieur ont progressé de 12,5 %.

Nota: L'enquête vise les grands détaillants principalement dans les secteurs de l'alimentation, du vêtement, des articles d'ameublement, des appareils électroniques, des articles de sport et des marchandises diverses. Ce groupe de détaillants représente environ 38 % du total des ventes annuelles au détail, à l'exclusion des concessionnaires de véhicules automobiles et de véhicules récréatifs.

Données stockées dans CANSIM: tableau 080-0009.

Information sur les méthodes et la qualité des données disponible dans la Base de métadonnées intégrée: numéro d'enquête 5027.

Il est également possible de consulter un tableau de données offert dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), dans le module *Le Canada en statistiques*.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-3549 ou composez sans frais

le 1 877 421-3067 (detaillantsinfo@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Linda Laprade au (613) 951-1909 (linda.laprade@statcan.ca), Division de la statistique du commerce. ■

Restaurants, traiteurs et tavernes

Janvier 2003

En janvier, les recettes totales estimatives des restaurants, des traiteurs et des tavernes se sont élevées à 2,53 milliards de dollars, en hausse de 4,1 % par rapport aux estimations de janvier 2002.

Données stockées dans CANSIM: tableau 355-0001.

Le numéro de janvier 2003 de *Statistiques des restaurants, traiteurs et tavernes* (63-011-XIF, 6 \$ / 55 \$) paraîtra sous peu. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Bill Birbeck au (613) 951-3506, Division des industries de service. ■

Régimes de pension d'employeurs (caisses de retraite en fiducie)

Troisième trimestre de 2002

La valeur de l'actif des régimes de pension d'employeurs (aussi appelés régimes de pension agréés ou RPA) représente environ 71 % de l'épargne-retraite totale dans la valeur combinée des RPA, des REER, du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec. De l'actif total des RPA, environ 73 % se trouve dans des caisses de retraite en fiducie, qui sont placées sur les marchés financiers. L'instabilité des marchés financiers a un effet considérable sur la valeur de l'actif financier, comme l'ont démontré les résultats de l'Enquête sur les caisses de retraite en fiducie pour le troisième trimestre de 2002. L'actif total s'est chiffré à 527,6 milliards de dollars, soit 6 % de moins qu'au deuxième trimestre. Lors de cette période allant du 30 juin au 30 septembre, le TSX, qui est une mesure du prix des actions, a perdu 13,5 % de sa valeur.

À la fin du troisième trimestre, les caisses de retraite en fiducie ont déclaré 18,1 milliards de dollars de dépenses et 10,3 milliards de dollars de revenus, ce qui se traduit par des mouvements négatifs de trésorerie de 7,8 milliards de dollars pour le trimestre. Les dépenses élevées sont attribuables aux pertes subies sur la vente d'actions. Les pertes ont été lourdes parce que les gestionnaires de caisse se sont

départis de leurs actions au moment où le prix de vente était plus bas que le prix d'achat initial. Les gestionnaires de caisse ont adopté cette stratégie dans l'espoir de rééquilibrer leur portefeuille d'ensemble. Les gestionnaires de caisse avaient suivi la même stratégie au deuxième trimestre de 2002, ainsi qu'au troisième et au quatrième trimestre de 2001.

Le ratio cours-bénéfice de l'ensemble de l'actif des caisses de retraite en fiducie a totalisé 97,2, ce qui signifie qu'à la fin du troisième trimestre, l'actif des caisses n'était que de 97,2 % de ce qu'il avait coûté au départ. Les ratios cours-bénéfice ont varié avec le type d'actif, dans une fourchette de 92,5 pour les actions à 108,5 pour l'immobilier.

Avec le communiqué des résultats du troisième trimestre, toutes les données à partir du début de 2001 ont été révisées rétroactivement. La révision des données vise à corriger les erreurs et les retards de déclaration et à inclure trois nouveaux fonds du secteur public qui en étaient à leur première déclaration au troisième trimestre, soit la GRC, les Forces canadiennes et la fonction publique fédérale. Les données révisées comprennent des estimations pour les trois nouveaux fonds rétroactivement à juin 2001, date de leur entrée en activité.

Données stockées dans CANSIM: tableaux 280-0002 à 280-0004.

Information sur les méthodes et la qualité des données disponible dans la Base de métadonnées intégrée: numéro d'enquête 2607.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-7355 ou composez sans frais le 1 888 297-7355 (revenu@statcan.ca), Division de la statistique du revenu. Télécopieur: (613) 951-3012. ■

Estimations régionales des ventes du commerce de détail

2000

Les estimations régionales des ventes du commerce de détail et du nombre de magasins pour 2000 sont maintenant disponibles.

Les données régionales sont totalisées selon les régions géographiques de la Société canadienne des postes. Pour les secteurs de livraison urbains, les estimations sont offertes par région de tri d'acheminement correspondant aux trois premiers caractères du code postal. Pour les secteurs ruraux,

elles sont présentées par région de tri d'acheminement correspondant aux six caractères du code postal.

Dans ces secteurs géographiques, les estimations sont basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Les données sont disponibles jusqu'au niveau de détail de cinq chiffres de la classification tout en respectant les limites des règles de confidentialité.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-3549 ou composez sans frais le 1 877 421-3067 (detaillantsinfo@statcan.ca), Division de la statistique du commerce. ■

NOUVEAUX PRODUITS

Nouvelles pratiques de travail et taux de démissions: problèmes méthodologiques et données empiriques pour le Canada, n° 199
Numéro au catalogue: 11F0019MIF
(gratuit).

Activités scientifiques et technologiques des administrations provinciales, 1993-1994 à 2001-2002, n° 4
Numéro au catalogue: 88F0006XIF
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez: **1 613 951-7277**
Pour envoyer votre commande par télécopieur: **1 877 287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte: **1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous les rubriques *Nos produits et services*, puis *Publications payantes* (\$).

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catégorie 1 - 001F (Angle) 11-010-1054 (0004613)

Le Quotidien
Statistique Canada

Le jeudi 5 juin 1997
Pour être relié à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** Malgré le pic de la demande aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quatre fois de moins un trajet en transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années. 2
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** À l'issue de la croissance de l'économie et des emplois, le niveau de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 a été considéré comme relativement faible. 5

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Index de l'offre d'emploi, mai 1997 10
- Étiquettes sur les anticipations à court terme 10
- Aide en termes personnels, semaine se terminant le 31 mai 1997 11
- Productivité d'huile, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

Statistique Canada Statistic Canada **Canada**

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2003. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.